

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 11 mars 2020

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture de Haute-Loire

04 71 09 91 04 - pref-communication@haute-loire.gouv.fr



COVID-19 :

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Préfet de Haute-Loire annoncent qu'une personne résidant dans la Loire et travaillant en Haute-Loire est confirmée positive au COVID-19.

UN PATIENT ATTEINT DU CORONAVIRUS COVID-19 TRAVAILLANT EN HAUTE-LOIRE

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le Préfet de Haute-Loire annoncent qu'une des personnes résidant dans le département de la Loire, confirmée positive au COVID-19, **travaille dans le département de la Haute-Loire**. Il n'y a à cette heure **aucun cas confirmé qui réside en Haute-Loire**.

La recherche des sujets contacts proches avec le patient confirmé est en cours

Les équipes de l'ARS, en coordination avec Santé publique France, ont mené des investigations pour identifier les personnes qui auraient été en contact étroit avec ce patient. Les personnes identifiées ont été contactées pour les informer des conduites à tenir (surveillance de l'apparition d'éventuels symptômes comme une toux ou de la fièvre, et si apparition de symptômes, appel du 15 immédiatement, sans passer par une consultation en cabinet de ville ou dans les services d'urgence).

Seules les personnes identifiées comme contact proche dans le cadre de cette investigation seront contactées. En l'absence d'appel de la part des autorités sanitaires, il n'y a pas de mesure particulière à prendre, mise à part appliquer les gestes barrières.

PROTÉGER LES PLUS FRAGILES D'ENTRE NOUS, EN PARTICULIER LES PERSONNES ÂGÉES

Pour la très grande majorité des personnes atteintes du COVID-19, la maladie est bénigne.

Selon les données épidémiologiques actuelles, près de 8 patients sur 10 atteints du COVID-19 ne souffriront que de symptômes bénins, équivalents à une grippe. Toutefois, les personnes fragiles et notamment les personnes âgées ou celles souffrant de maladies cardio-respiratoires pourront développer une forme plus grave, pouvant nécessiter des prises en charge hospitalières soutenues, comme une prise en charge en service de réanimation.

Individuellement et collectivement, nous pouvons limiter l'impact de la maladie très efficacement en protégeant activement les plus fragiles d'entre nous et les personnes âgées, pour cela : il est recommandé d'éviter les visites, tout particulièrement des enfants de moins de 15 ans, des proches ou des personnes présentant des symptômes ou malades.

Dans les établissements de santé, les visites sont limitées à une personne par patient. Les mineurs et les personnes malades ne doivent pas rendre visite aux personnes hospitalisées, y compris en maternité.



Pour limiter la circulation du virus et se protéger, les gestes barrières restent les plus efficaces :

- se laver très régulièrement les mains,
- tousser ou éternuer dans son coude,
- se moucher avec un mouchoir à usage unique qu'il faut mettre ensuite dans une poubelle,
- éviter de se serrer la main et de se faire « la bise ».

En cas de symptômes (toux, fièvre) et si vous revenez d'une zone à risque ou d'un foyer d'infection, il est demandé de rester chez soi et d'appeler le 15. Il est demandé de ne pas se rendre chez son médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Un site internet d'information dédié au coronavirus est disponible :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

information
CORONAVIRUS
2019 n-CoV
LE POINT SUR LA SITUATION

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Une plateforme téléphonique, accessible au **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, 24h/24) **permet d'obtenir des informations sur le Covid-19 et des conseils non médicaux** pour les voyageurs ayant été dans une zone où circule le virus ou ayant côtoyé des personnes qui y ont circulé.